

Extrait du registre des délibérations

Délibération 2026-003 Compte de gestion 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix heures, les membres du Conseil d'administration du CIAS, régulièrement convoqué se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Villemur-sur-Tarn, salle du conseil municipal, sous présidence de Monsieur Jean-Marc DUMOULIN - Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 19 février 2026, suite à la réunion du 17 février 2026 où le quorum n'a pas été atteint.

Participants

Présents :

M. Jean-Marc DUMOULIN, M. Frédéric BONNAFOUS, M. Thierry ASTRUC, Mme Yolande QUERTENMONT, M. Bruno GUILLET.

Absents :

Mme Isabelle GAYRAUD, Mme Florence DELTORT, M. Sébastien GIMENEZ, Mme Christel RIVIERE, M. Didier ROUX, Mme Katia GUERRERO, Mme Flore DU BOIS DE MAQUILLE, Mme Sylvie MATTE, M. Robert SABATIER, Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, Mme Simonne RADIX, Mme Anne-Marie TRIAIRE SVOBODNY.

Membres ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Yolande QUERTENMONT

Membres en exercice - 17 | Membres présents - 05 | Pouvoirs - 00 | Membres absents - 12

Exposé

Monsieur le Président rappelle qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice budgétaire, le Trésorier établit un compte de gestion par budget voté.

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Le document retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 031012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC GRENADE

ETABLISSEMENT : CIAS CCAIGO
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

34000 - CIAS CCAIGO

Exercice 2025

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recette émis (b)		160 000,00	160 000,00
Réductions de titres (c)		115 569,59	115 569,59
Recettes nettes (d = b - c)		115 569,59	115 569,59
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)		160 000,00	160 000,00
Annulations de mandats (g)		114 919,83	114 919,83
Dépenses nettes (h = f - g)		114 919,83	114 919,83
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		649,76	649,76
(h - d) Déficit			

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil d'Administration, à l'unanimité **décide** :

- **D'approuver** le compte de gestion 2025, tel que présenté et annexé ;
- **De mandater** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente délibération.

Résultats du vote

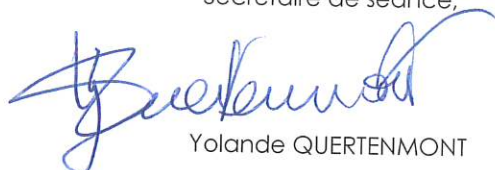
Votants – 05 | Pour - 05 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Villemur, les jours, mois et an que dessus.

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

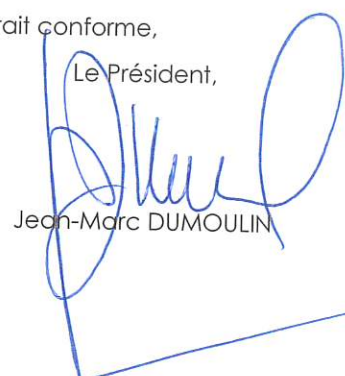
Secrétaire de séance,


Yolande QUERTENMONT



Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Marc DUMOULIN

Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées,

Le